N° 2023/003/010

SEEZ
PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 20 avril,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Christelle **BRIU**, Joëlle **CAMPERS**, Coline **MARGUERETTAZ**, Marie-Claude **SORREL**, Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Corentin **BOUCHER**, Romain **BOUVET**, Michel **CLAIR**, Mathieu **LECLERCQ**, Frédéric **LIMBARINU**, Alain **MARGUERETTAZ**.

Absents excusés : Christine **CLEMENT** (pouvoir à Michel **CLAIR**), Michèle **FERRARIS**, Eric **JACQUEMOUD**, Alexine **LAFAY** (pouvoir à Lionel **ARPIN**), Anne-Emmanuelle **LECLERE** (pouvoir à Joëlle **CAMPERS**), Christel **MAILHÉ** (pouvoir à Christelle **BRIU**)

Secrétaire de séance : Michel **CLAIR**
Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 12 - Votants : 16
Date de la convocation : le 13 avril 2023.
Date de publication : 27 avril 2023 au 27 juin 2023

****

ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ESPACE BAROQUE TARENTAISE

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de requalification de l'espace baroque Tarentaise, afin de renouveler l'espace d'exposition existant qui n'est aujourd'hui plus adapté aux standards de visite.
Ce projet a été inscrit au programme Espace Vallée Tarentaise Vanoise par délibération du conseil municipal n°2022/009/014, afin de solliciter des subventions auprès du FEDER dans le cadre d'un appel à projets « Soutien à un tourisme diversifié et durable dans le Massif Alpin » 2021-2027 et auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes dans de la cadre du dispositif Montagne 4 Saisons 2021-2027.

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 23 Janvier 2023 sous la forme d'une procédure adaptée.
La remise des offres était fixée au lundi 20 Février 2023 à 12h00. 2 plis ont été reçus pour les lots 3 et 4. Aucune offre n'a été reçue pour les lots 1 et 2.

Un nouvel avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 23 Février 2023 sous la forme d'une procédure adaptée exclusivement pour les lots 1 et 2.
La remise des offres était fixée au lundi 20 Mars 2023 à 12h00. 1 pli a été reçu pour le lot 1 et 1 pli pour le lot 2.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230420-2023-003-010-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023

Après réception et enregistrement des plis, le pouvoir adjudicateur a procédé à l'examen des offres et au classement des propositions.

Sur avis de la commission d'appel d'offres réunie le mardi 28 Mars 2023, le pouvoir adjudicateur a choisi les offres économiquement les plus avantageuses ou les plus adaptées au projet.

Pour le lot 1 : Agencement, fabrication et pose des mobiliers scénographiques, l'offre retenue est celle de la société LYTHOS SCOPARL, ayant son siège social à 110 Chemin Dédain Dessus 38880 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS, pour un montant total de 86 595 € HT, soit 103 914 € TTC.

Pour le lot 2 : Fourniture de matériel multimédia et programmation, l'offre retenue est celle de la société ORPHEO GNB - OPHRYS SYSTEMES, ayant son siège social à 6 Rue Paul Valérien Perrin 38170 SEYSSINET-PARISET, pour un montant total de 24 349 € HT, soit 29 218,80 € TTC.

Pour le lot 3 : Création de contenus multimédias (films et diaporamas), l'offre retenue est celle de la société YOCOT ayant son siège social à 1775 Rue du Mont Tournier 73240 SAINT-GENIX-LES VILLAGES, pour un montant total de 10 930 € HT, soit 13 116€ TTC.

Pour le lot 4 : Traductions l'offre retenue est celle de la société TRADUTOURS ayant son siège social à 15 Rue du Sergent Lelcerc BP 54219 37042 TOURCS Cedex 01, pour un montant total de 1 632 € HT, soit 1 958,40 € TTC.

Le montant total du marché de renouvellement de l'exposition de l'espace baroque Tarentaise est de 123 506 € HT.

VU les faits exposés ci-avant ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Commande Publique ;

En conséquence, sur proposition le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

- ➔ **D'APPROUVER** le choix du pouvoir adjudicateur de retenir la société LYTHOS SCOPARL pour assurer l'exécution du lot 1 Agencement, fabrication et pose des mobiliers scénographiques pour un montant total de 86 595 € HT, soit 103 914€ TTC
- ➔ **D'APPROUVER** le choix du pouvoir adjudicateur de retenir la société ORPHEO GNB pour assurer l'exécution du lot 2 Fourniture de matériel multimédia et programmation, pour un montant total de 24 349 € HT, soit 29 218,80 € TTC
- ➔ **D'APPROUVER** le choix du pouvoir adjudicateur de retenir la société YOCOT pour assurer l'exécution du lot 3 Création de contenus multimédias (films et diaporamas), pour un montant total de 10 930 € HT, soit 13 116 € TTC
- ➔ **D'APPROUVER** le choix du pouvoir adjudicateur de retenir la société TRADUTOURS pour assurer l'exécution du lot 4 Traductions, pour un montant total de 1 362 € HT, soit 1 958,40 € TTC
- ➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le marché public correspondant, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

Le secrétaire de séance,
Michel CLAIR





Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230420-2023-003-010-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023